

Communiqué de presse

Pourquoi sommes-nous opposés à la thalassothérapie de Larmor Plage ?

Le collectif STOP THALASSO publie son **plaidoyer** contre la thalasso de Larmor-Plage.

Sur plus de dix pages le collectif développe l'ensemble des arguments qui justifie son opposition à ce projet. On peut le retrouver sur le site internet du collectif ici : <https://stopthalasso.legtux.org/>

Cet argumentaire est décliné selon 9 exigences face aux répercussions possibles de ce projet de méga-thalasso

- Protéger le littoral
- Préserver la terre
- Protéger l'eau
- Défendre la biodiversité
- Diminuer notre consommation d'énergie
- Limiter les transports
- Respecter les Lois
- Produire, consommer ou répondre à nos besoins ?
- Respecter la démocratie

Nous avons présenté cet argumentaire au Président de l'Agglomération, au maire de Larmor-Plage et aux principaux élu-e-s de l'agglomération, ce mardi 21 mai. Nous constatons une divergence de fond sur la question de la pertinence de la construction de cet équipement (de la taille du Géant ex-Casino de Kérolay, mais en 1.5 fois plus haut, par exemple) : doit-on prioritairement préserver notre littoral afin d'en garder l'attrait d'un tourisme vertueux et l'équiper selon les besoins de ses habitants, ou construire des infrastructures impactantes sur l'environnement réservées à la consommation et aux loisirs de quelques privilégiés d'autres territoires, sous l'argument du développement économique et de la création éventuelle ou hypothétique d'emplois ?

Les positions sont difficiles à rapprocher, certes, mais le dialogue devrait être possible, malgré l'épuisement des recours, qui ne s'est conclu que sur des questions de pure forme et non de fond.

Notamment nous soulignons que les décisions ont été prises sans l'éclairage et l'information requises : des « angles morts » persistent, des risques sont non mesurés, ni même étudiés :

- Pas d'étude « d'évaluation environnementale ».
- Une hauteur du bâti (R+4) dans le permis de construire non conforme à la décision de l'agglomération (R+2 maximum).
- Non-conformité avec le PLU actuel de Larmor Plage (mais juste des modifications à la marge, contrairement à ce que précise l'enquête publique du PLU).
- Un terrain à bâtir vendu à un tarif hors des standards (53€/m² !!)
- Un investissement de 30 millions d'€ dont on ignore tout des apporteurs (fond luxembourgeois ?)
- Une station de pompage enterrée dans la dune alors que celle-ci s'effondre de toutes parts.
- etc...

Nous avons demandé au président de l'agglomération de prendre un délai de réflexion et de surseoir à la cession des terrains. Dans ce délai nous proposons que soit effectué une « évaluation environnementale » digne de ce nom et que soient apportées des corrections aux risques que nous avons relevés.

Nous n'avons pas eu de réponse positive à ce sujet, mais une vague promesse de nouvelle rencontre en septembre. Le temps de latence pour l'obtention d'autorisations administratives et avant le début des travaux (environ 18 mois) serait mis à profit pour faire quelques « ajustements ». Il serait demandé à l'opérateur de déposer un permis modificatif, mais sans contraintes. Il y a donc un très gros risque que le terrain soit vendu ce qui rendrait le processus irrévocable.

Le collectif STOP THALASSO ne peut pas se contenter d'une telle réponse, d'autant que nos demandes sont avant tout du domaine de la raison afin d'éviter de générer des dégâts irréversibles.

Plutôt qu'une "continuité républicaine" évoquée par le Président de l'Agglomération, nous demandons d'appliquer un principe de précaution en faveur d'une "continuité générationnelle" permettant de ne pas répéter les erreurs du passé et de protéger notre espace naturel et agricole commun.

Lorient, le 23 mai 2024

Le collectif

STOP THALASSO

stopthalasso@disroot.org